



**Territoire de Belfort**  
**Conseil général**

I.S.S.N. - 0764 - 5295  
**RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS**

**OCTOBRE 2011**  
**N° 140**  
**Date de publication :**  
**21 novembre 2011**





**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS****DU DEPARTEMENT****DU TERRITOIRE DE BELFORT****N° 140**

---

**TABLE DES MATIERES**

---

**ACTES ADMINISTRATIFS DU DEPARTEMENT****DIRECTION GENERALE**

- Arrêté n° 2011-1823 du 6 octobre 2011  
portant désignations pour siéger au sein du Conseil d'Administration  
du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP)  
de Franche-Comté page 5
  
- Arrêté n° 2011-1826 du 17 octobre 2011  
portant désignations pour siéger au sein de l'Association gérontologique  
de la Miotte page 6
  
- Arrêté n° 2011-1827 du 17 octobre 2011  
portant désignation pour siéger au sein de la Commission Départementale  
de la Consommation des Espaces Agricoles page 7
  
- Arrêté n° 2011-1829 du 21 octobre 2011  
portant désignations pour siéger au sein de la Commission d'Information  
de la décharge de Bonfol page 8
  
- Arrêté n° 2011-1982 du 21 octobre 2011  
portant désignations pour siéger au sein du Conseil d'Administration  
de l'Établissement Public « Les Eparses » à Chauv page 9
  
- Arrêté n° 2011-1983 du 26 octobre 2011  
portant désignations pour siéger au sein de la Commission consultative  
d'aide sociale page 11



**Arrêté n° 2011-1823  
portant désignations pour siéger au sein du Conseil  
d'Administration du Centre Régional de Documentation  
Pédagogique (CRDP) de Franche-Comté**

Le Président du Conseil général du Territoire de Belfort,

Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 DG-CG 11.3 du 31 mars 2011 relative à l'élection du Président du Conseil général,

**Arrête**

**— Article 1<sup>er</sup>**

La précédente désignation pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de Franche-Comté stipulée dans l'arrêté n° 2011-796 du 26 mai 2011 (page 3) est abrogée.

**— Article 2**

La représentation du Département au sein du Conseil d'Administration du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de Franche-Comté est arrêtée comme suit :

- M. Dominique Retailleau, Conseiller général délégué chargé de l'Eudcation, de la Vie scolaire et de la jeunesse,

en qualité de membre titulaire.

**— Article 3**

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Belfort, le 6 octobre 2011  
Le Président du Conseil général,  
Signé : Yves Ackermann

## **Arrêté n° 2011-1826 portant désignations pour siéger au sein de l'Association Gérontologique de la Miotte**

Le Président du Conseil général du Territoire de Belfort,

Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 DG-CG 11.3 du 31 mars 2011 relative à l'élection du Président du Conseil général,

### **Arrête**

#### **— Article 1**

La représentation du Département au sein de l'Association Gérontologique de la Miotte est arrêtée comme suit :

- M. Daniel Feurtey, 4<sup>ème</sup> Vice-président chargé des Personnes âgées, des Personnes handicapées, de l'Agenda 21 et de la qualité publique, représentant monsieur le Président du Conseil général.

#### **— Article 2**

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Belfort, le 17 octobre 2011  
Le Président du Conseil général,  
Signé : Yves Ackermann

## **Arrêté n° 2011-1827 portant désignation pour siéger au sein de la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles**

**Le Président du Conseil général du Territoire de Belfort,**

Vu l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2011-189 du 16 février 2011 relatif à la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles,

Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 DG-CG 11.3 du 31 mars 2011 relative à l'élection du Président du Conseil général,

### **Arrête**

#### **— Article 1**

La représentation du Département au sein de la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles est arrêtée comme suit :

- Mme Anne-Marie Forcinal, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente chargée des Transports, des Déplacements et de l'Environnement, représentant monsieur le Président du Conseil général.

#### **— Article 2**

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Belfort, le 17 octobre 2011

Le Président du Conseil général,

Signé : Yves Ackermann

## **Arrêté n° 2011-1829 portant désignations pour siéger au sein de la Commission d'Information de la décharge de Bonfol**

**Le Président du Conseil général du Territoire de Belfort,**

Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 DG-CG 11.3 du 31 mars 2011 relative à l'élection du Président du Conseil général,

### **Arrête**

#### **— Article 1<sup>er</sup>**

La précédente désignation pour siéger au sein de la Commission d'Information de la décharge de Bonfol, stipulée dans l'arrêté n° 2011-796 du 26 mai 2011 (page 5) est abrogée.

#### **— Article 2**

La représentation du Département au sein de la Commission d'Information de la décharge de Bonfol est arrêtée comme suit :

- Mme Anne-Marie FORCINAL, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, chargée des Transports, des Déplacements et de l'Environnement, en qualité de membre titulaire
- M. Jean Richert, Directeur de l'Environnement, en qualité de membre suppléant

#### **— Article 3**

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Belfort, le 21 octobre 2011

Le Président du Conseil général,

Signé : Yves Ackermann

## **Arrêté n° 2011-1982 portant désignations pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public « Les Eparses » à Chaux**

**Le Président du Conseil général du Territoire de Belfort,**

Vu le Décret n° 2005-1260 du 4 octobre 2005 relatif à la composition des conseils d'administration des Etablissements publics sociaux et médico-sociaux locaux et aux modalités de désignation de leurs membres et modifiant le Code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire)

Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 DG-CG 11.3 du 31 mars 2011 relative à l'élection du Président du Conseil général,

Vu la délibération n° 7 DG-CP 11.3 du 18 avril 2011 relative à la représentation du Département au sein des différentes commissions ou organismes assimilés

### **Arrête**

#### **— Article 1**

Par délibération n° 7 DG-CP 11.3 du 18 avril 2011 relative à la représentation du Département au sein des différentes commissions ou organismes assimilés, la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public « Les Eparses » à Chaux a été arrêtée comme suit :

- M. Daniel FEURTEY, 4<sup>ème</sup> Vice-président, représentant M. Yves Ackermann, Président du Conseil général,
- Mme Samia JABER, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente,
- M. Guy MICLO, 2<sup>ème</sup> Vice-président,
- M. Didier VALLVERDU, Conseiller général,
- Mme Françoise DRO, Directrice des Personnes Agées et des Personnes Handicapées,
- Mme Béatrice DUPUIS, Directrice des actions de santé et de la PMI.

— **Article 2**

La composition du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Les Eparses à Chaux est complétée comme suit :

- Mme Solange FAUTERELLE, Administratrice de l'UDAF à Belfort,
- M. Philippe MEYER, Directeur du Chênois à Bavilliers.

— **Article 3**

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Belfort, le 21 octobre 2011  
Le Président du Conseil général,  
Signé : Yves Ackermann

## **Arrêté n° 2011-1983 portant désignations pour siéger au sein de la Commission consultative d'aide sociale**

Le Président du Conseil général du Territoire de Belfort,

Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 DG-CG 11.3 du 31 mars 2011 relative à l'élection du Président du Conseil général,

### **Arrête**

#### **— Article 1**

La représentation du Département au sein de la Commission consultative d'aide sociale est arrêtée comme suit :

- M. Daniel Feurtey, 4<sup>ème</sup> Vice-président, chargé des Personnes âgées, des Personnes handicapées, de l'Agenda 21 et de la Qualité publique, en qualité de membre titulaire,
- Mme Samia Jaber, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente, chargée de l'Action sociale territoriale, de l'Enfance, de la Famille et du Logement, en qualité de membre suppléant.

#### **— Article 2**

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Belfort, le 26 octobre 2011

Le Président du Conseil général,

Signé : Yves Ackermann